

Bonjour

Veillez trouver ci-dessous le lien qui vous permettra d'accéder à la note de service concernant la pré-orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA et EREA) par la CDOEASD, aux nouveaux tests CDO ainsi qu'aux différentes annexes constitutives des dossiers que vous souhaitez présenter à la CDO.

<https://nuage05.apps.education.fr/index.php/s/2YoiY4xEzjdjoBJ>

Nous avons engagé depuis l'année dernière la numérisation d'un certain nombre de documents du dossier. Les différentes annexes sont sous format PDF modifiables.

La note de service qui a été encore revue cette année précise la procédure de constitution et de transmission du dossier en vue d'une pré-orientation vers les enseignements adaptés. Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de cette note de service avant la constitution du dossier.

Les écoles devront notamment télécharger ces documents, **les renommer pour chaque élève**, les compléter, numériser les nouveaux tests départementaux réalisés par les élèves. Les écoles feront **parvenir à la circonscription** ce dossier accompagné des différents éléments exigés.

Certains éléments du fait de leur confidentialité continueront d'être adressés à la CDO par la voie postale sous pli cacheté.

Nous attirons votre attention sur la **fiche récapitulative** qui vous permet d'avoir une vision globale de de la nouvelle démarche de constitution du dossier CDO.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception. Bien cordialement.

Jean-Luc Viturat, pour l'équipe CDO.

M. VITURAT Jean-Luc
Coordonnateur CDOEASD 71 – Circonscription ASH
03.85.22.55.14
cdoeasd71@ac-dijon.fr

Inspection Mâcon ASH
Cité administrative - 24 Bd Henri Dunant - BP 72512 - 71025 MÂCON CEDEX
Tél : 03 85 22 55 07
<http://www.ac-dijon.fr/dsden71/>


**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation nationale
de Saône-et-Loire